PRODPRESS® — PIÈCES DOCUMENTAIRES

Violences contre les journalistes à Lyon
Dossier de presse arrêté au 17 novembre 2026

Ce document rassemble (1) une transcription attribuée du communiqué reçu par courriel par PRODPRESS et (2) un index de documents originaux accessibles sur les sites de leurs auteurs. Il ne constitue pas un document officiel émis par le Club de la Presse de Lyon, ni une copie certifiée de son courriel.

PIÈCE 1 — Communiqué reçu par courriel

Auteur déclaré : Conseil d'administration du Club de la Presse de Lyon. Objet : « Soutien et solidarité avec nos confrères violemment agressés ». Source : texte transmis à la rédaction le 17 novembre 2026.

> Le Club de la Presse de Lyon apporte tout son soutien et sa solidarité à l'équipe de BFM TV – BFM Lyon violemment agressée samedi en marge de la manifestation lyonnaise. S'en prendre à des journalistes parce qu'ils exercent leur métier, c'est une remise en cause inadmissible de la liberté d'informer, pilier de la démocratie. Le droit à l'information doit s'exercer sans entrave, sans pression car c'est aussi le droit du public à connaître la vérité.
>
> Cette violence et cette agressivité ne sont pas acceptables.
>
> Nous avions dénoncé la semaine dernière les violences dont plusieurs consœurs et confrères avaient été victimes de la part des forces de l'ordre et nous avons eu l'occasion de nous en expliquer avec le préfet jeudi dernier. Ce dernier a pris l'engagement que tout soit fait pour que les journalistes puissent travailler dans des conditions normales.
>
> Le Conseil d'Administration

Cette transcription reprend uniquement le corps éditorial du message communiqué par la rédaction, hors liens de désabonnement, pied de page technique et éléments de suivi. Le texte public peut être comparé à la publication officielle de l'association :

Communiqué officiel en ligne — Club de la Presse de Lyon

PIÈCES 2 À 5 — Sources originales, accessibles en ligne

PIÈCE 2 — Club de la Presse de Lyon : « Halte aux dérives du maintien de l'ordre » (9 novembre 2026)

Communiqué faisant état de deux photographes blessés le 5 novembre et d'autres signalements de pressions sur des journalistes.

Consulter le document original sur le site de son auteur

PIÈCE 3 — Club de la Presse de Lyon : « Les autorités s'engagent à ne pas réprimer et entraver les journalistes » (réunion du 12 novembre 2026)

Compte rendu des engagements déclarés en préfecture en présence de représentants de la profession.

Consulter le document original sur le site de son auteur

PIÈCE 4 — SNJ Rhône : « Le SNJ dénonce une flambée inédite de violences policières contre les journalistes à Lyon » (8 novembre 2026)

Signalements syndicaux relatifs aux conditions de couverture des manifestations et aux atteintes alléguées au travail journalistique.

Consulter le document original sur le site de son auteur

PIÈCE 5 — SNJ Rhône : « Le SNJ attend désormais des actes » (12 novembre 2026)

Après la réunion du 12 novembre, le SNJ évoque une enquête administrative annoncée à propos d'un CRS ayant pointé un LBD vers un photojournaliste le 17 octobre.

Consulter le document original sur le site de son auteur

PIÈCE 6 — État de la procédure judiciaire rapporté au 16 novembre 2026

Source secondaire (AFP reprise par Télérama) : enquête pour violences volontaires en réunion et avec visage dissimulé, dégradations, vol en réunion ; trois jours d'ITT rapportés ; aucune interpellation dans ce dossier à la date du point fait par le parquet.

Consulter l'article de vérification

NOTE DE MÉTHODE

Les documents 2 à 5 sont fournis sous forme de liens directs vers les publications originales, et non sous forme de copies modifiées ou de faux PDF institutionnels. Les accusations relatives à des faits individuels demeurent à vérifier et ne constituent pas des conclusions judiciaires. La présente compilation constitue un travail documentaire de PRODPRESS et non une prise de position des organismes cités.

© PRODPRESS® 2026 — PRODPRESS MEDIA GROUP LLC | prodpress@protonmail.com